



## ACCOMPAGNER LES AGENTS EN SITUATION D'INAPTITUDE

### Format d'intervention

Présentiel

### Mode d'intervention

Intra Inter

### Votre secteur d'activité

**S** Santé **M** Médico-Social

**T** Territorial

### Vous êtes

Membre de la Direction (DRH), chargé(e) de mission Handicap, membre du CHSCT, conseiller(ère) prévention, médecin de prévention, vous avez pour mission le reclassement des agents.

### Date et lieu

Pour l'inter : information disponible sur le site [www.relyens.eu](http://www.relyens.eu)  
Pour l'intra : sur demande

• 2 jours consécutifs : 9h00 – 17h00

### Tarifs

Inter : 640€  
Intra : devis sur demande

Référence OV35

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Reconnaître** les obligations statutaires face aux situations d'inaptitudes partielles ou totales.
- **Définir** le rôle et les missions des différents acteurs et instances médicales
- Comment aborder et analyser la situation d'un agent en situation d'inaptitude.
- **Proposer** un plan d'actions adapté à la mise en œuvre d'un reclassement professionnel.
- **Accompagner** un agent en situation de reclassement professionnel et le rendre acteur de son projet.
- **Vous entourer** d'acteurs compétents et expérimentés : faire appel au réseau de partenaires locaux.

### PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### INTERVENANT

Cette formation est animée par un(e) juriste spécialisé(e) dans le droit statutaire et par un(e) consultant(e) ergonome.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Contenu juridique fiable et actualisé fondé sur une veille réglementaire et une analyse de la jurisprudence.
- Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.

### PROGRAMME

**1er jour – Déployer la gestion d'un projet d'accompagnement des agents en situation d'inaptitude à partir de connaissances statutaires et juridique**

#### 1 – Découvrir et maîtriser les aspects juridiques

- Comprendre le nouveau contexte de management.
- Définir la notion d'inaptitude, les acteurs et le rôle des instances médicales.
- Connaître les notions juridiques, les procédures et obligations statutaires
- Recenser les différentes formes de reclassement et leurs conséquences.
- Identifier les obstacles et les alternatives au reclassement.
- Appréhender la jurisprudence.

#### 2 – Conduire un projet de reclassement et mobiliser les acteurs

- Mettre en œuvre une démarche : positionner le reclassement comme une démarche projet.
- Savoir diagnostiquer la situation, analyser le dossier d'un agent.
- Déployer un plan d'actions et recenser les moyens à mobiliser
- Découvrir les autres moyens et partenaires mobilisables

**2ème jour – Partir d'une gestion collective des inaptitudes pour s'orienter vers un accompagnement individualisé des agents**

#### 1 – Découvrir les rôles et missions d'une commission de maintien dans l'emploi

- Connaître les grands principes de base
- Etudier des commissions existantes et des procédures type

#### 2 – Accompagner les agents

- Comprendre pour mieux accompagner : appréhender la notion de deuil de l'ancien métier.
- Rendre acteur l'agent dans son projet et identifier les facteurs de motivation.

#### 3 – Maîtriser les techniques d'entretien

- Lever les freins et instaurer la confiance : s'exercer aux techniques d'entretien-conseil.
- Se mettre en situation à partir de cas fictifs ou concrets exposés par les membres de la Commission.

### EVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteint des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation



[formation.rrh@relyens.eu](mailto:formation.rrh@relyens.eu)



+33 (0)2 48 48 15 15

Relyens SPS

CS 80006 - 18020 BOURGES Cedex - FRANCE  
Tél : +33 (0)2 48 48 15 15 - [www.relyens.eu](http://www.relyens.eu)

S.A. au capital de 52 875 € - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges  
Siège social : Route de Creton - 18110 VASSELAY - N° ORIAS 07000 814 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 24180125318 auprès du Préfet de région

